

Le projet éolien des **Six Communes**

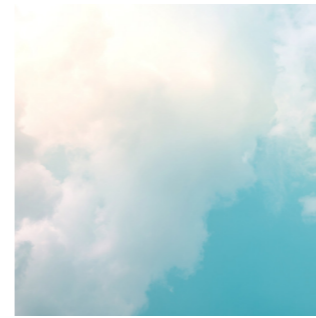
Une ressource locale pour un

**A
V
E
N
I
R

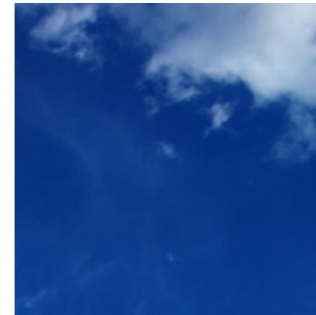
D
U
R
A
B
L
E**



SOMMAIRE



P.05
SSE
Renewables



P.06
Le
développement
du projet



P.08
Pourquoi déve-
lopper ce projet
éolien ?



P.10
Un projet de
territoire



P.11
Paroles de
citoyens



SSE Renewables

un acteur mondial des EnR

Présent dans plus de 10 pays, SSE Renewables développe, construit et exploite des centrales d'énergie renouvelable.

Solaire



+ de 1 000 MW
en développement

Éolien en mer



2 200 MW
en fonctionnement

Éolien terrestre



2 500 MW
en fonctionnement

Hydroélectricité



1 500 MW
en fonctionnement

Batteries



50 MW
en fonctionnement


2 000

Professionnels
des énergies renouvelables
basés au Royaume-Uni, en Irlande,
en Espagne, en France, en Italie,
en Grèce, en Pologne



Le développement DU PROJET

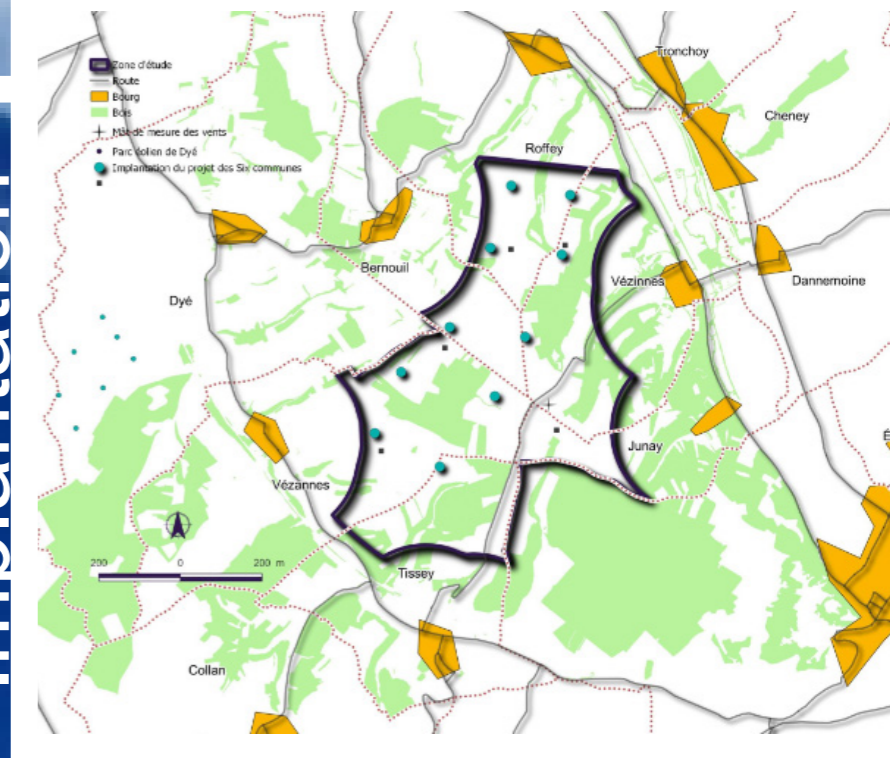
Le projet des Six Communes a été initié en 2019 suite à la libération de contraintes d'aviation militaire.



jusqu'à
70 MW



10
éoliennes



Implantation



2019

- Rencontre des élus, choix du développeur par les six communes
- Lancement des études écologiques et de la concertation



2020

- Installation du mât de mesure
- Mesures acoustiques
- Concertation & choix de l'implantation finale



2021

- Expositions publiques
- Dépôt du dossier de Demande d'Autorisation Environnementale



2022/2023

- L'équipe développement Siemens Gamesa devient SSE Renewables France
- Instruction du dossier par les services de l'Etat



2024

- Enquête Publique
- Décision préfectorale



A venir

- Construction
- Exploitation (30 ans)
- Démantèlement ou repowering

Pourquoi développer ce projet éolien ?

- Une production locale d'électricité renouvelable d'environ **145 GWh/an**.
- Une production équivalente à la consommation électrique annuelle de **+ 30 000 foyers** (chauffage inclus).
- Des **retombées fiscales** d'environ **580 000 €/an*** pour les **collectivités** (Communauté de Communes du Tonnerrois en Bourgogne, Communes d'implantation, Département de l'Yonne), pendant 30 ans.
- Des **retombées financières** réparties grâce à un mécanisme de loyer solidaire entre **plus de 90 propriétaires & exploitants agricoles** du territoire.
- Des mesures d'accompagnement liées au **paysage**, au **patrimoine** et à la **transition énergétique**.

*Montants estimés selon les connaissances de la fiscalité, sous réserve de contrôle par le service des impôts, taux applicables en 2023



Le paysage

Nous sommes conscients que remplacer les énergies fossiles importées par des énergies renouvelables produites localement, ça se voit. La production éolienne fait irruption dans les paysages comme d'autres infrastructures avant elles : lignes haute tension, châteaux d'eau etc.

L'intégration du projet éolien des Six Communes a fait l'objet de beaucoup d'attention et résulte :

- d'engagements initiaux dont un **éloignement de plus de 1km des premières habitations**,
- de recommandations paysagères afin d'**éviter les visibilitées dans l'axe du canal de Bourgogne et avec les monuments de Tonnerre**,
- de la **démarche de concertation**.

Les impacts paysagers résiduels font l'objet de mesures d'accompagnement (bourse aux arbres, conventions paysagères)



Un projet de territoire

La concertation est une valeur essentielle chez SSE Renewables.

Ainsi, dès le début du projet éolien des Six Communes, nous avons cherché à associer l'ensemble des acteurs locaux du territoire à travers un comité de pilotage, des lettres d'information et un site internet dédié pour partager les avancées du projet en temps réel avec tous.

Parole d'élus

Extrait de l'édito des maires des Six Communes, Lettre Info n°3, Janvier 2021

Nous, les élus de Bernouil, Junay, Roffey, Tissey, Vézannes et Vézennes avons choisi en 2019 de développer un projet éolien avec la société Siemens Gamesa (aujourd'hui SSE Renewables France) sur nos territoires. Depuis le départ, nos six communes travaillent ensemble pour **un projet commun**, qui aboutit aujourd'hui à une implantation concertée, équilibrée et en cohérence avec notre territoire.

En outre, ce parc éolien permettra des **ressources économiques nouvelles pour nos communes**. Preuve de notre engagement commun, nous avons souhaité appeler ce projet, **le parc éolien des Six Communes**.

M. Fournillon, M. Prot, M. Gautheron, M. Levoy, M. Lhomme & Mme Borghi

Paroles de citoyens

Extraits de contributions citoyennes à l'enquête publique du projet

"Citoyenne et habitante de Bourgogne, je suis attachée au développement des énergies renouvelables en France et dans ma région. C'est le sens de l'histoire et une solution pour la transition énergétique. Aussi, je soutiens ce projet."



"...Tout le monde veut de l'énergie verte, pas chère mais pas chez soi, sans nuisances: il faut savoir saisir les opportunités et accepter le projet des Six Communes pour revitaliser la région, il faut qu'il se concrétise!".

"L'énergie éolienne n'émet pas de gaz à effet de serre. Elle utilise le vent qui est une matière première disponible dans cette région surtout en hiver. L'installation d'un parc éolien peut générer des recettes fiscales pour les collectivités."

"Vive le projet des 6 communes ! En développant l'éolien, la France réduit sa dépendance aux importations d'énergies fossiles, et permet une souveraineté énergétique via des productions locales."



SSE Renewables France

97 Allée Alexandre Borodine
Bâtiment Cèdre 3
69800 Saint-Priest
04 72 79 35 40
ContactFrance@sse.com

www.sserenewables.com
eolien-sixcommunes.com